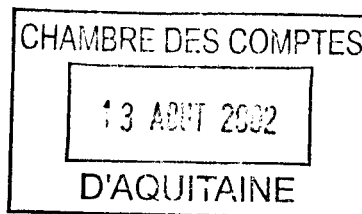


CENON, le 8 août 2002



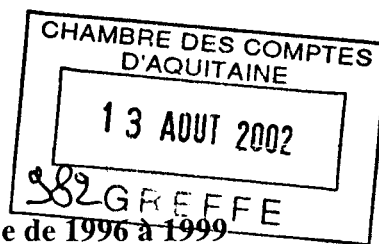
Service Finances

Affaire suivie par : Mme DESFIEUX

Références : MD / MNV 811 / E

**Monsieur Le Président de la Chambre
Régionale des Comptes
3 place des Grands Hommes
BP 618
33006 BORDEAUX CEDEX**

Lettre recommandée avec accusé de réception.



**Objet : Jugement des comptes de la Commune de 1996 à 1999
Rapport d'observations définitives**

Monsieur le Président,

Je prends acte du rapport d'observations définitives que vous venez de m'adresser sur les comptes de la Commune de 1996 à 1999 et sur sa gestion de 1996 jusqu'à la période la plus récente.

Comme la loi m'y autorise je vous adresse la présente lettre qui sera annexée à votre rapport et qui donne les précisions que je souhaite apporter à certaines de vos observations définitives.

I- LA SITUATION FINANCIERE :

L'analyse que vous faites de la situation financière de la Commune est tout à fait juste. Je me permets toutefois d'insister sur le fait que Cenon est une ville pauvre dont le potentiel fiscal est nettement inférieur à la moyenne des villes de même strate démographique ce qui explique que le ratio Dépenses de personnel / Dépenses de fonctionnement soit particulièrement élevé. De plus en 1996 la Commune a remunicipalisé le secteur Enfance Loisirs et Animation ce qui a eu pour effet d'augmenter la masse salariale. Il faut souligner d'autre part, que la ville assure de nombreux services en régie directe : cuisines, garage, entretien des bâtiments.

II- OBSERVATIONS BUDGETAIRES ET COMPTABLES :

2.1. L'exécution budgétaire :

Le décalage entre les prévisions et réalisations des programmes d'investissement est effectivement important. On peut avancer que la tempête de décembre 1999 en est une des raisons car, durant les 2 ans qui ont suivi, nous avons dû déclarer infructueux plusieurs appels d'offres. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas.

Mairie de Cenon

1, avenue Carnot

33151 Cenon cedex

Tél. : 05 57 80 70 00

Télécopies

Adm. : 05 57 80 70 68

Technique : 05 57 80 70 69

www.ville-cenon.fr

and : info@ville-cenon.fr



Malgré cela les effets des nouvelles mesures mises en place ont commencé en 2001 à se faire sentir car les réalisations pour cet exercice sont de l'ordre de 55 %.

2.2. Les restes à recouvrer

Sur ce point je tiens à insister sur le fait que je fais examiner par les services municipaux chaque demande d'autorisation de poursuite visant les redevables afin de déceler les cas sociaux graves. Par conséquent, les enquêtes diligentées peuvent retarder l'examen purement comptable des restes à recouvrer.

III- L'ABSENTEISME

Au titre du renouvellement du contrat d'assurance personnel j'ai retenu la Société GRAS SAVOIE avec qui une interface est en train d'être développée entre notre logiciel de gestion des absences et leur propre logiciel. Les services travaillent sur les données de l'absentéisme en collaboration avec leurs spécialistes. L'objectif commun est de réduire dès cette année de manière sensible l'absentéisme de la commune. Le bilan social 2001 en cours de réalisation fait ressortir des chiffres en baisse par rapport à 2000.

	2000	2001
Jours maladie	7611	7333
Jours longue maladie	784	586

IV LA REGIE DE RECETTES DES CANTINES :

Je confirme la mise en place d'un nouveau logiciel dès cette année permettant l'édition automatique des titres de recettes et le paiement d'avance des janvier 2003.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

Le Maire

